

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
232^{ÈME} RÉUNION
17 JUIN 2010
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR.1(CCXXXII)

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 232^{ème} REUNION
DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 232^{ème} REUNION
DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 232^{ème} réunion tenue le 17 juin 2010, a suivi une communication du Professeur Albert Tevoedjre, Envoyé spécial du Président de la Commission pour le Niger, sur les derniers développements de la situation dans ce pays.

Le Conseil s'est félicité des différents efforts déployés par l'UA, y compris les missions effectuées au Niger, par l'Envoyé spécial, depuis sa nomination le 3 mars 2010, ainsi que dans des pays voisins, en vue de renforcer les efforts conjoints de l'UA et de la CEDEAO visant à accélérer le retour à l'ordre constitutionnel au Niger.

Le Conseil s'est, en outre, félicité du programme détaillé de la transition élaboré par les autorités de fait au Niger en vue de la restauration de l'ordre constitutionnel, et, ayant à l'esprit ses décisions pertinentes sur la situation au Niger, a souligné la nécessité de faire tout mettre en œuvre en vue du retour le plus rapidement possible à l'ordre constitutionnel dans ce pays. Le Conseil a pris note de l'engagement pris par les autorités de fait qu'aucun des auteurs du changement anticonstitutionnel de Gouvernement, ni les responsables de la transition ne seront candidats aux prochaines élections, et les a exhortés à respecter le calendrier établi pour la transition.

Le Conseil a réitéré son appel aux partis politiques et à tous les acteurs du processus de transition pour qu'ils mettent l'intérêt supérieur du Niger au dessus des considérations partisans qui pourraient retarder ou compromettre la transition.

Le Conseil a demandé à la Commission de continuer à suivre la situation, et à poursuivre ses efforts, en étroite coordination avec la CEDEAO et les autres acteurs concernés, pour soutenir le retour à l'ordre constitutionnel, et à lui faire rapport régulièrement sur la situation au Niger.

Le Conseil a exprimé sa préoccupation face à la situation de pénurie alimentaire dans certaines parties du Niger et a lancé un appel aux Etats membres, ainsi qu'aux partenaires internationaux, pour qu'ils mobilisent et fournissent l'assistance nécessaire.

Addis Abéba, le 17 juin 2010